



## Vœux du Maire 2025

Arnaud MIOTTE, Maire de Foussemagne, et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux **samedi 11 janvier 2025 à 18h à la Maison des Arches**.

A cette occasion, le nouveau logo de la commune vous sera présenté.

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

### Acquisition de terrain

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir une fraction de la parcelle ZC 169 afin de créer un chemin piétonnier reliant directement le chemin de la Gasse à l'arrière du parking de l'école, dans l'objectif d'accroître la sécurité du trajet des enfants.

Nous remercions Monsieur Jean-Yves GUERRY pour la cession de ce terrain.



### Remplacement des fenêtres de la mairie

Afin de renforcer l'isolation du bâtiment de la mairie, 21 fenêtres ont été remplacées au secrétariat, dans la salle du Conseil municipal ainsi que dans la salle des associations, pour un coût de 10 000 € HT après subventions. Nous remercions le Département, Grand Belfort et Territoire d'Energie 90 pour leur aide financière.



### Ateliers Bons Jours

Le forum découverte des « Ateliers Bons Jours », organisé en partenariat avec l'OPABT, s'est tenu le 29 novembre à la maison des arches et s'est révélé être un succès. Il a permis de déboucher dans un premier temps sur la mise en place en 2025 de l'atelier «EQUILIBRE». Cet atelier de 12 séances de 1H chacune sera dispensé dans la commune.

**Les personnes qui étaient présentes au forum seront contactées en priorité pour avoir l'opportunité de s'inscrire à cet atelier. Les autres personnes intéressées, pourront contacter l'OPABT au 03.84.54.26.70.**

Attention, votre inscription est un engagement pour toutes les séances qui seront programmées à l'avance. Le nombre de participants est limité à 16. Cette offre est réservée aux personnes de plus de 60 ans et habitant le Territoire de Belfort.



### Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été présenté en Conseil municipal. Celui-ci est consultable en mairie ou sur : <https://www.foussemagne.fr/revision-du-plu.htm>





# Calendrier de collectes des déchets 2025

JANVIER							FÉVRIER								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
01		1	2	3	4	5	05					1	2		
02	6	7	8	9	10	11	12	06	3	4	5	6	7	8	9
03	13	14	15	16	17	18	19	07	10	11	12	13	14	15	16
04	20	21	22	23	24	25	26	08	17	18	19	20	21	22	23
05	27	28	29	30	31			09	24	25	26	27	28		

  

MARS							AVRIL								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
09					1	2	14	1	2	3	4	5	6		
10	3	4	5	6	7	8	9	15	7	8	9	10	11	12	13
11	10	11	12	13	14	15	16	16	14	15	16	17	18	19	20
12	17	18	19	20	21	22	23	17	21	22	23	24	25	26	27
13	24	25	26	27	28	29	30	18	28	29	30				
14	31														

  

MAI							JUIN								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
18			1	2	3	4	22						1		
19	5	6	7	8	9	10	11	23	2	3	4	5	6	7	8
20	12	13	14	15	16	17	18	24	9	10	11	12	13	14	15
21	19	20	21	22	23	24	25	25	16	17	18	19	20	21	22
22	26	27	28	29	30	31		26	23	24	25	26	27	28	29
								27	30						

  

JUILLET							AOÛT								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
27	1	2	3	4	5	6	31			1	2	3			
28	7	8	9	10	11	12	13	32	4	5	6	7	8	9	10
29	14	15	16	17	18	19	20	33	11	12	13	14	15	16	17
30	21	22	23	24	25	26	27	34	18	19	20	21	22	23	24
31	28	29	30	31				35	25	26	27	28	29	30	31

  

SEPTEMBRE							OCTOBRE								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
36	1	2	3	4	5	6	7	40			1	2	3	4	5
37	8	9	10	11	12	13	14	41	6	7	8	9	10	11	12
38	15	16	17	18	19	20	21	42	13	14	15	16	17	18	19
39	22	23	24	25	26	27	28	43	20	21	22	23	24	25	26
40	29	30						44	27	28	29	30	31		

  

NOVEMBRE							DÉCEMBRE								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
44					1	2	49	1	2	3	4	5	6	7	
45	3	4	5	6	7	8	9	50	8	9	10	11	12	13	14
46	10	11	12	13	14	15	16	51	15	16	17	18	19	20	21
47	17	18	19	20	21	22	23	52	22	23	24	25	26	27	28
48	24	25	26	27	28	29	30	01	29	30	31	1			

Directeur de la publication : Arnaud Miotte  
 Responsable de la rédaction : Joëlle David  
 Rédaction : Olivier Richard  
 Crédits images : mairie de Foussemagne et internet  
 Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne  
 Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>

**Bac brun** : ordures ménagères le mercredi semaine impaire

**Bac jaune** : emballages et papiers le vendredi **(changement de jour par rapport à 2024)**

**Jours fériés** = déchets collectés, sauf 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

**Votre bac n'a pas été collecté le jour prévu ?**

Laissez votre bac brun sorti jusqu'à son ramassage. Pour le bac jaune, il n'y a pas de rattrapage, attendez le prochain jour de collecte.

**Pour signaler un problème de collecte, vous pouvez contacter directement les services de Grand Belfort au 03.84.90.11.71.**

## Benne à déchets verts

Suite à plusieurs départs de feu, nous vous rappelons que le dépôt de cendres est interdit dans la benne à déchets verts.

## Le P'tit Prince ... La vitrine

Dans un esprit de partage et de convivialité, petits et grands se sont rendus au city stade, le 11 décembre pour des jeux collectifs. Un moment sportif et chaleureux, idéal pour resserrer les liens entre eux et passer un bon moment.

## Activités de Noël

Le pèriscolaire a été décoré par les enfants, grâce à un appel aux dons. Merci à tous les parents qui ont apporté des décorations de Noël.

Cette année encore, les enfants ont fait leurs plus beaux dessins en faveur des séniors de Foussemagne.

## Surprise !!!

Les enfants du centre ont accueilli avec enthousiasme l'idée d'animer un spectacle organisé par le pèriscolaire, en collaboration avec l'Association Communale.

Le travail a commencé et le spectacle sera entièrement animé par les enfants âgés de 3 à 11 ans. Vous en saurez plus début 2025. En attendant, bloquez vos agendas pour le 14 mars 2025 !!!



**Mairie de Foussemagne** - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne  
 Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique